

LUTTE CONTRE L'ANALPHABÉTISME

650.000 illettrés francophones

On estime à 650.000 le nombre de francophones susceptibles de connaître des difficultés en lecture et en écriture. Cela ressort du dernier état des lieux de l'alphabétisation qui date... de 2013. La réactualisation de cette étude devrait bientôt aboutir. Du côté de « Lire et Écrire », association lancée en 1983 pour combattre l'illettrisme, on avance le chiffre de 300.000 illettrés et analphabètes en Fédération, un peu moins donc que les dix pour cent dont on parle régulièrement.

Mais tout cela ne vaut pas une guerre des chiffres : le constat quantitatif reste effrayant et les moyens pour combler ce vide beaucoup trop limités.

PAS AVANT 18 ANS

« Nous accueillons environ 20.000 personnes par an, mais nous ne touchons qu'une faible partie du public concerné », explique Cecilia Locmant, coordinatrice de projet

pour « Lire et Écrire ». « Bien sûr que nous recevons des jeunes et quand nous voyons le taux d'échec de 15 % au dernier CEB (fin d'enseignement primaire), nous craignons qu'une partie de ces enfants finisse chez nous. » Pas avant 18 ans, l'âge de fin d'obligation scolaire étant l'âge minimum pour recourir aux services de l'association.

Le public belge est souvent composé de personnes dont la scolarité a été chaotique et qui ont des difficultés à avouer leur illettrisme dans une société qui ne connaît normalement pas ce problème. Le public étranger est composé de gens arrivés de pays en guerre, de pays où la scolarité n'était pas toujours obligatoire. Un moteur important de leur inscription est de pouvoir suivre la scolarité de leurs enfants.

La politique d'activation lancée par le gouvernement Di Rupo a aussi amené un public « sous la contrainte ». « Cette politique fragi-

lise nos publics, des gens exclus du chômage, du CPAS qui disparaissent parfois des radars et ça nous inquiète », insiste M^{me} Locmant.

« Lire et Écrire » aimerait que la Fédération réalise une étude plus fiable du nombre de personnes concernées et de leur profil. « On ne peut adapter une politique sans connaître l'ampleur du problème. Il faut pouvoir renforcer et adapter l'offre de formation en fonction des publics. Nous souhaitons aussi une meilleure coordination. »

Au cabinet de la ministre Alda Greoli (cdH), compétente pour l'éducation permanente, on annonce un nouvel état des lieux d'ici deux mois. « C'est vrai que cette politique dépend de plusieurs ministres et que peut se poser un problème de cohérence », reconnaît Ariane Estenne, conseillère au cabinet. « En 2018, une conférence interministérielle devrait répondre à ce souci. » ●

DIDIER SWYSEN